

<b>LETTRES DE LAMENNAIS à FRERE ELISEE</b>					
Catégorie	21	Sous-catégorie	03	Numéro	13
12/12/2016					
<b>Dates: 1833 à 1851</b>					
<b>Contexte</b>					
<p>A partir de 1833, Jean Marie de Lamennais qui a fondé la congrégation de l' « Instruction des Ecoles Chrétiennes », va suivre attentivement ce qui s'y passe dans toutes les communes où elle est implantée. On a ainsi les échanges entre Lamennais et le Frère Elisée, le premier des frères (au début le seul) à se charger de l'école de Hillion (voir fiche 010405 - maison Judicaël).</p> <p>De plus, l'abbé de la Mennais procédait souvent lui même à la visite des écoles et son charisme remotivait alors à la fois enseignants et élèves. A la suite d'une de ses inspections, en 1849, un frère écrit que le supérieur les a « électrisés » : <i>« Votre dernière apparition à Rennes a produit un merveilleux effet sur nos petits élèves. Vous les avez électrisés, et nous voyons qu'ils sont devenus plus sages et plus studieux, quoique déjà nous n'en fussions pas mécontents. Les maîtres eux mêmes ont senti quelque chose de cette douce influence, et il me semble que tout va mieux depuis. »</i></p>					
<b>Documents originaux</b>					
<p>À la direction spirituelle des frères s'ajoutait ainsi une aide pédagogique et, au cours des années, le Supérieur ne ménageait pas ses conseils et ses encouragements aux frères qui éprouvaient des difficultés dans leurs classes comme le montrent ces quelques extraits de lettres adressées au frère Elisée.</p> <p><b>•43 AFIC (lettres au frère Elysée) n° 2865 du 12 novembre 1843, n° 3050 du 12 juillet 1846, n° 2993 du (...)</b></p> <p><i>« Vous avez raison de ne pas surcharger les enfants de leçons : cependant, il ne faut pas négliger de cultiver leur mémoire. »</i> (Novembre 1843)</p> <p><i>« Dans toutes les écoles, on apprend facilement et assez promptement à lire : je crains donc qu'il n'y ait quelque vice dans la méthode que vous suivez. Conformez-vous à celle que nous suivons et que suivent les frères des Écoles chrétiennes : vous n'obtiendrez pas de moins bons résultats que nous. À reste, je n'entends pas vous gêner, car la meilleure méthode est celle que le maître sait et goûte le mieux. »</i> (Novembre 1845)</p> <p><i>« Je crois que vous parlez trop en classe, surtout quand vous donnez des leçons de grammaire et de chiffre ; c'est à cette cause que j'attribue le peu de progrès de vos élèves : bornez vous à des explications très courtes, très simples, et faites leur beaucoup appliquer les règles ; pour l'arithmétique, brisez les au calcul : c'est essentiel. »</i> (Avril 1846)</p> <p><i>« Quoi qu'on en dise, il est très utile aux enfants de savoir le chiffre, et vous devez le leur enseigner ; si votre classe n'est pas commodément disposée pour cela, c'est un malheur auquel l'administration devrait remédier : si elle ne s'en occupe pas et qu'elle laisse les choses de l'école dans l'état où elles sont, vous ne resterez pas, vous, longtemps à Hillion. »</i> (Juillet 1846)</p> <p><i>« Ne rétablissez pas l'usage où vous étiez de retenir les paresseux après la classe, car cela était devenu pour vous un assujettissement trop pénible. Si les enfants apprennent un peu moins que vous ne voudriez, ne vous en inquiétez pas : vous n'en répondez en aucune manière. »</i> (Décembre 1847).</p>					

De Ploërmel, Jean Marie de la Mennais répond au frère Ambroise en juin 1849 : « *Vos observations sur le nouveau syllabaire sont beaucoup trop vives, et nullement d'accord avec le jugement que nos frères enseignants ont porté sur ce petit livre, dont ils sont généralement enchantés* 93 ».

Et de fait, certains frères semblent apprécier les innovations de cette nouvelle méthode comme en témoigne le jugement enthousiaste d'un frère d'Hillion (Côtes-d'Armor) :

**•94 AFIC 108.05.010, lettre du 30 mars 1849 du frère Elisée au supérieur. Le syllabaire du frère Berna (...)**

*« La méthode de lecture du Frère Bernardin m'a été d'un très grand secours pour la lecture. Il est certain que les enfants apprennent mieux en la suivant qu'ils ne le faisaient auparavant. Et quand j'ai commencé à me servir de cette méthode, tout le monde murmurait contre moi en disant que les frères de Ploërmel étaient fous ; que personne ne comprenait cette nouvelle manière d'enseigner et moi, je n'étais pas loin de partager les sentiments des mécontents, mais maintenant nous sommes tous bien revenus de notre erreur ; les parents sont émerveillés des progrès qu'ont faits leurs enfants* 94 ».

### Historique

En réponse à la demande des pasteurs de paroisse, il fonde durant cette période un grand nombre de nouvelles classes, doublant, dès 1828, le nombre des établissements scolaires, répartis dans quatre départements. Cet effort de développement s'accompagne d'un souci de qualité et d'adaptation de l'enseignement.

Cependant, en 1825, les ressources venant des Conseils généraux, sur lesquelles l'abbé de la Mennais croyait pouvoir compter, sont supprimées par un décret du ministre Corbière. Cette difficulté survient à un moment où le supérieur vient de s'engager dans une nouvelle aventure apostolique. Mgr de Lesquen, transféré de Beauvais au siège de Rennes, le nomme vicaire général, et lui confie la responsabilité d'une congrégation de prêtres voués à l'enseignement dans les séminaires et aux missions diocésaines. Les deux congrégations, ayant le même supérieur général, sont appelées à collaborer dans plusieurs paroisses.

Après la chute du gouvernement de Villèle, en 1828, l'arrivée au pouvoir des Libéraux, et l'ordonnance du 24 avril sur l'enseignement primaire entraînent de nouvelles difficultés pour l'abbé de la Mennais. Néanmoins le développement de son oeuvre scolaire se poursuit durant

les dernières années de la Restauration. Désormais solidement implantée dans quatre départements de l'ancienne Bretagne, la congrégation des Frères connaît jusqu'à la Révolution de Juillet une remarquable expansion.

### Autres documents

Mention Honoré Nadreau, frère Judicael

26

1851

Du vingt deuxième jour du mois de mai mil huit cent cinquante-un, à six heures du soir

ACTE DE DÉCÈS de Dupas Jean département de l'Ille-et-Vilaine né à Ploërmel le 10 mai 1812, âgé de quarante-neuf ans, profession de cultivateur domicilié de Ploërmel

décédé le vingt deuxième jour du mois de mai à six heures du soir au moyen de l'empoisonnement de son épouse par l'arsenic.

La déclaration du décès sus-mentionné a été faite par Pierre Rivetel demeurant à Ploërmel âgé de trente ans, profession de cultivateur qui a dit être son père

Et par Pierre Delance demeurant à Ploërmel âgé de quarante-trois ans, profession de cultivateur qui a dit être son frère

Le Lecteur donne de ce que dessus, les comparants et témoins ont déclaré signer Delance

Constaté suivant la loi par moi J. Nadreau Officier de l'Etat civil soussigné.

Décès en 1851 de Jean Dupas, frère Elisée

28

20

Du dixième jour du mois d'octobre mil neuf cent quatre à six heures du soir

ACTE DE DÉCÈS de Chaplain Jean Pierre département de l'Ille-et-Vilaine né à Ploërmel le 10 mai 1812, âgé de quarante-neuf ans, profession de cultivateur domicilié de Ploërmel

décédé le dixième jour du mois d'octobre à six heures du soir au moyen de l'empoisonnement de son épouse par l'arsenic.

La déclaration du décès sus-mentionné a été faite par Pierre Rivetel demeurant à Ploërmel âgé de trente ans, profession de cultivateur qui a dit être son père

Et par Pierre Delance demeurant à Ploërmel âgé de quarante-trois ans, profession de cultivateur qui a dit être son frère

Le Lecteur donne de ce que dessus, les comparants et témoins ont déclaré signer Chaplain Pierre

Constaté suivant la loi, par moi J. Nadreau Officier de l'Etat civil soussigné.

Décès Frère Stanislas 1904

Sources informations

Archives de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel